

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS

Fr.	1 20	4 50	11 —
Suisse	1 20	4 50	11 —
Étranger	1 20	4 50	11 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 cent.
 Compte de chèques postaux 115 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 "	ou
L'Étranger	25 "	son espace.
Réclames	50 /	

Nouvelles du jour

Symptômes de prochains bouleversements en Russie et en Ukraine. Les socialistes français et la guerre.

L'assassinat du feld-maréchal Eichhorn, à Kief, survenant après celui de l'ambassadeur comte Mirbach, à Moscou, et l'« exécution » du tsar, à Ekaterinbourg, indique où en sont les affaires en Russie. De nouvelles convulsions s'annoncent. Le gouvernement ukrainien, intronisé à la faveur des baïonnettes allemandes, n'est pas plus solide que le gouvernement bolchéviste de Moscou; l'assassinat du feld-maréchal Eichhorn, qui fut son parrain, l'avertit du sort qui l'attend, tout comme le meurtre du comte Mirbach était un *memento mori* à l'adresse de Lénine et de Trotzky. L'hetman Skoropadsky était, d'ailleurs, déjà sur la défensive avant que fut perpétré l'attentat contre le feld-maréchal Eichhorn. Depuis quelque temps, selon le *Fremdenblatt* de Hambourg, des arrestations en masse ont lieu en Ukraine; il n'est pas jusqu'au premier secrétaire du gouvernement qui n'ait été appréhendé. Le débile hetman sent croître un mouvement qui emporte l'Ukraine vers la Grande-Russie pour la replacer sous le sceptre d'un tsar. Kief est déjà maintenant bien plus la capitale de la Russie monarchiste que celle de la République ukrainienne. Tous les fidèles de l'ancien régime russe s'y sont donné rendez-vous et l'on sait que les démocrates y ont également cherché asile, en attendant l'heure de la chute de Lénine. Tout ce monde se regarde comme étant chez lui, à Kief; il est sûr que, si demain le trône était relevé à Moscou ou à Pétersbourg, les jours de l'indépendance ukrainienne seraient comptés.

A Berlin, on impute l'assassinat du feld-maréchal Eichhorn au même parti qui a sur la conscience le meurtre du comte Mirbach, c'est-à-dire aux socialistes russes antibolchévistes et amis de l'Entente. L'arrestation des meurtriers apprendra ce qui en est. Si cette accusation se vérifie, la mise à mort du feld-maréchal Eichhorn aurait été résolue simplement pour porter un coup à l'Allemagne et peut-être encore pour préparer la réunion de l'Ukraine avec la nouvelle Russie « débolchéviquée » de demain. Mais l'attentat peut aussi avoir été l'œuvre de l'ancien parti dominant en Ukraine, des fondateurs de la République, qui se seraient ainsi vengés de l'auteur du coup d'Etat qui les fit tomber du pouvoir. Dans ce cas, ce serait pour restaurer l'autonomie de l'Ukraine que le coup aurait été fait.

Dans une hypothèse comme dans l'autre, c'est un funèbre avertissement à l'adresse de l'hetman, qui n'est à Kief que le lieutenant du roi de Prusse. Quant au Soviet de Moscou, ce n'est pas l'assassinat de Nicolas II qui le sauvera. Même la force matérielle dont il dispose encore ne lui garantit plus un long pouvoir. En effet, son prestige baisse chaque jour et chaque jour voit se dresser contre lui un nouveau schisme. L'effroyable gâchis dans lequel la Russie est plongée rend toujours plus odieux le régime qui en porte la responsabilité.

Entre lui et l'Entente, il n'y a pas encore de rupture formelle, malgré les débarquements de troupes alliées qui se poursuivent sur la côte mourmane et les appuis fournis à la sédition tchéco-slovaque. L'Entente veut vraisemblablement éviter une déclaration de guerre au régime maximaliste, à cause de ses socialistes qu'elle doit ménager. Elle guette l'effondrement du Soviet pour intervenir comme restauratrice de l'ordre et collaboratrice du parti qui recueillera la succession de Lénine. Quel sera ce parti? Sera-t-il républicain ou monarchiste, socialiste ou bourgeois? Les baïonnettes tchéco-slovaques et celles des détachements de marins le feront tel que l'Entente le voudra; la composition du futur gouvernement, qui a déjà été fixée à Paris et à Londres, et où figure l'ancien ambassadeur Isovsky, semble indiquer que les préférences de l'Entente vont à une monarchie. Dans ce cas, les socialistes antibolchévistes qui ont assassiné le comte Mirbach auraient travaillé pour le tsar. Toutefois, il faut compter avec l'Allemagne, qui ne restera pas les bras croisés quand

le glas du Soviet tintera. Elle voudra empêcher la mainmise de l'Entente sur l'héritage, car il s'agit pour les empires centraux de conjurer le rétablissement du front oriental, de ne pas se laisser placer de nouveau entre deux feux.

Un détail qui montre bien que, à Berlin et à Vienne, on s'attend à un changement de décors en Russie, c'est le fait que l'Autriche se dérobe toujours à la ratification du traité de paix avec l'Ukraine. Elle ne se résout pas à l'homologuer, parce qu'elle s'aliénerait irrémédiablement les Polonais, à cause des avantages que le traité fait à l'Ukraine à leurs dépens. L'Autriche atterme donc, dans l'espérance que l'Ukraine indépendante disparaîtra dans le trouveau bouleversement de la Russie, ce qui serait bien agréable au point de vue austro-polonais.

Ce sont les éléments antigouvernementaux qui ont eu le dernier mot au congrès du parti socialiste français. Le congrès a voté, par 1544 voix, une motion présentée par le député Longuet, par laquelle le parti fait bien profession de soutenir la défense nationale, mais réclame la révision des buts de guerre des Alliés et l'adoption d'un programme de paix conforme à celui des maximalistes russes et à celui que proclama jadis M. Wilson. En outre, la résolution adoptée demande expressément la convocation d'un congrès socialiste international, en exigeant que les gouvernements de l'Entente accordent aux délégués de leurs Etats les passeports nécessaires; si ce vœu n'était pas exaucé, les députés socialistes refuseraient de voter les crédits militaires. Enfin, la résolution désapprouve le projet d'intervention des Alliés en Russie.

Le député Renaudel a soutenu une motion d'inspiration gouvernementale; sa formule a recueilli 1172 voix.

Une résolution extrême, qui réclamait la cessation immédiate des hostilités et engageait les représentants socialistes à refuser sans autre les crédits de guerre, n'a obtenu que 152 voix.

Il a été annoncé, de Londres, que l'on avait bon espoir de voir cesser promptement la grève des ouvriers munitionnaires anglais. Cette manifestation a pour cause l'appel sous les drapeaux, en vertu de la nouvelle loi sur la conscription, de certaines catégories d'ouvriers qui étaient jusqu'ici exempts du service militaire. Le gouvernement a dû céder quelque chose pour tâcher d'arrêter la grève; il a promis que les ouvriers qui reprendraient le travail dans un délai donné seraient définitivement dispensés de la conscription; mais, d'autre part, il a menacé les chefs des comités de grève de les envoyer tout de suite sur le front s'ils ne ramenaient pas leurs gens à l'établi. Une conférence ouvrière tenue à Leeds avait décidé que la grève générale éclaterait mardi, si le gouvernement ne renonçait pas à l'incorporation des ouvriers. A Birmingham, 150,000 ouvriers chômaient lundi. Mais c'est là une faible effectif de grévistes par rapport à la masse de la population des usines anglaises. L'optimisme du gouvernement paraît donc justifié.

Le siège de député vacant dans le 1^{er} arrondissement de Berlin, par suite de la mort du président du Reichstag, a été offert à M. de Kühlmann, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Mais M. de Kühlmann l'a refusé. En Allemagne, il est de règle que les hommes d'Etat descendus du pouvoir restent totalement à l'écart de la vie politique.

La Gazette de Francfort déplorait l'autre jour cet usage et citait l'exemple du comte Czernin dont la rentrée en scène, à la Chambre des seigneurs de Vienne, a fait une si vive sensation.

Le point de départ de la paix universelle

Chaque nation doit pratiquer la justice

Aux temps nouveaux qui s'annoncent doit correspondre un nouvel esprit. Comment pourrait-on concevoir la possibilité d'un désarmement universel avec la condition d'accommodements pacifiques obligatoires et de préservation de nouveaux conflits autrement qu'en opérant d'abord un désarmement moral dans les individus? Mais ce désarmement moral exige le renoncement à la politique de la force, le désaveu du principe de la violence dans la vie des Etats, l'abandon de cet ancien terrain où le droit international ne paraissait s'appuyer que sur les armes et sur l'armement à outrance.

La suppression de la politique de la force aura pour conséquences, d'abord, de délivrer les âmes du lourd fardeau d'iniquité qui les oppresse, puis d'établir une paix véritable dans la politique intérieure des Etats. Nous nous rendons pleinement compte de la relation de causalité, de l'intime union, qui existe entre la politique extérieure et la politique intérieure. Sans doute, le chef-d'œuvre (à écrire) sur le point le plus important n'est pas encore rédigé. Des sociologues même éminents auront encore à se creuser la tête avant de faire aboutir cette œuvre. Le chef des théoriciens socialistes, Karl Marx, n'a pas réussi lui-même à trouver la solution du problème qui le hantait. Celui qui professe la doctrine matérialiste en histoire ne peut guère arriver à une analyse vraie des relations des peuples entre eux, car les intérêts économiques ne sont pas les seuls qui soient susceptibles de séparer ou d'unir les nations et les classes. En dernière ligne, le progrès spirituel et moral des peuples produira la prospérité ou la ruine, selon que les forces morales revivront dans les nations ou bien n'y exerceront plus leur action salutaire. Frédéric-Albert Lange n'a pas tort lorsqu'il écrit que l'époque du matérialisme n'est souvent que le calme qui précède l'orage. Au silence du temps avant la guerre suit maintenant une tempête, une lutte non sanglante des esprits sans précédent peut-être dans le livre de l'histoire. Sous l'empire d'une grande idée, qui brûle comme du feu dans le fond du cœur chez les hommes sociaux, un combat universel se livre entre le matérialisme et le catholicisme.

Le mérite de l'éminent diplomate des Etats-Unis et historien David Hill est d'avoir clairement reconnu les relations mutuelles entre la politique intérieure et la haute politique. Il y a des années déjà qu'il a posé un principe valable pour tous les temps. Il est impossible qu'un gouvernement qui agit déloyalement et injustement au dehors, inspire de l'admiration à ses sujets et gagné leur confiance. Le refus de se soumettre aux principes de l'équité ébranle les fondements de l'Etat, car il est superflu d'avertir les hommes que ceux qui sont prêts à léser les autres pays dans l'intérêt du leur, seraient prêts également à léser leurs compatriotes dans leur propre intérêt, s'ils en trouvaient l'occasion. Nous promettons à l'Etat allégrement notre loyale obéissance, dit M. Hill, dans son livre sur *l'Etat moderne* (Paris 1912), non parce qu'il détient le pouvoir, mais parce qu'il est l'incarnation de la justice. Nous pouvons donc exiger qu'il soit juste, lui aussi, et qu'il donne et obtienne les garanties nécessaires pour que la justice puisse régner sur la société des Etats. Le vrai patriotisme ne saurait consister à servir un esprit d'avidité nationale, fait d'égoïsme ou d'injustes prétentions, et à revendiquer le droit d'avoir le décor de l'altruisme, sous prétexte que ceux qui le professent n'en recueillent aucun profit. Tout au contraire, le vrai patriotisme ne peut s'associer à la sanction publique de ce qui serait déshonorant dans la vie de chacun. Il est de son essence de rester fidèle aux principes de justice et d'équité sur lesquels repose toute l'autorité de l'Etat.

Une des plus funestes erreurs qui amènent la tragédie mondiale actuelle, ce fut la suprématie de l'intérêt de l'Etat sur les lois de la morale admises dans les relations privées. Mais combien souvent ce prétendu intérêt de l'Etat s'est couvert de l'intérêt du peuple tout entier au lieu de s'avouer n'être que le calcul intéressé de quelques-uns? Ne sont-ce pas des faits historiques qui nous font poser cette question? Rappelons-nous seulement que toute la politique pratiquée à propos de la question d'Orient fut sacrifiée aux intérêts des Bourses européennes. Rappelons-nous les funestes expériences que fit la Chine au sujet de la politique d'intervention depuis 1840 jusqu'à la conférence de l'opium du 25 juin 1914, au sujet de l'importation des narcotiques (opium, morphine, cocaïne). Songeons à la Perse, envisagée comme une proie économique. Pensons aussi à l'exploitation de la race noire par la race blanche. Et cependant, avec quelle énergie et quelle persévérance l'Eglise a prêché l'affranchissement de tous les hommes, au cours des siècles, depuis saint Grégoire-le-Grand jusqu'à Léon XIII et au

noble cardinal Lavignerie (conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, 1890). Rappelons que le droit international n'a pas à protéger seulement des Etats, mais encore les individus; il a en sa garde tous les éléments qui constituent le caractère humain, sans aucune distinction inspirée par des hommes de violence et avides de butin.

Lorsqu'on récapitule toutes les « réalités » qui, jusqu'à présent, ont rendu si amère la vie des Etats, on se prend à douter si jamais s'accomplira l'idéal grandiose des amis de l'humanité, le souhait que, à l'avenir, le système de la rivalité des Etats cède la place, dans la marche incessante du monde, à l'organisation pacifique de la famille des Etats, à une union véritablement civilisatrice, dans laquelle les peuples ne se séparent pas malgré tout ce qui les unit, mais restent unis malgré tout ce qui les sépare. Néanmoins, pourquoi désespérer? Comment se décourager, quand on sait qu'un Dieu tout-puissant règne dans le Ciel et que nous tendons de toutes nos aspirations vers le perfectionnement que nous assigne l'Educateur divin? Il n'y a lieu ni de désespérer, ni de douter: la bonne volonté peut tout. Ainsi en est-il dans la vie des peuples. D^r J. M.

Les réclamations ouvrières et le Conseil fédéral

On mande de Berne :

Dans la conférence entre les représentants du Conseil fédéral et le comité d'action d'Olten, le Conseil fédéral était représenté par les chefs des départements intéressés, MM. Calonder, Schulthess, Motta et Haab, conseillers fédéraux. La première séance a été remplie par les déclarations du président du comité d'Olten, M. Grimm, conseiller national, qui a exposé les revendications des ouvriers. M. Woker, avocat, a spécialement exposé le point de vue du personnel des chemins de fer.

Dans sa séance de l'après-midi, qui a duré de trois à huit heures, la conférence a continué ses délibérations au sujet de la demande d'abrogation de l'arrêté du Conseil fédéral du 12 juillet concernant les mesures à prendre par les cantons contre les désordres.

M. Calonder, président de la Confédération, a déclaré que cet arrêté n'était point dirigé contre le droit de réunion, qu'il visait exclusivement les cas de désordres. Le Conseil fédéral maintiendra son arrêté, que les ouvriers semblent avoir mal compris. Il est du devoir de l'autorité de sauvegarder l'ordre.

Quant à la demande d'abrogation de l'arrêté relatif aux déserteurs et réfractaires étrangers, le Conseil fédéral a déclaré qu'il retirera l'arrêté conformément au vœu de la commission des pleins pouvoirs du Conseil des Etats.

Au sujet des demandes d'ordre économique (office alimentaire, commerce en gros, office des salaires, etc.) une longue discussion s'est engagée. Il ne semble pas impossible de parvenir à un accord.

Des divergences notables se sont produites cependant en ce qui concerne la participation des finances fédérales à la construction de maisons populaires et au sujet des allocations et des avances au personnel fédéral, ainsi que de l'introduction de la journée de huit heures dans les ateliers et entreprises de la Confédération.

On sait que le Conseil fédéral est disposé à faire une avance de la moitié d'un mois de traitement, jusqu'au maximum de 300 fr.; les ouvriers demandent que l'avance soit de 300 fr. au minimum. Quant à l'allocation supplémentaire, le Conseil fédéral part du point de vue qu'elle ne peut être accordée que par l'Assemblée fédérale. Les représentants ouvriers désirent que le Conseil fédéral formule ses propositions à l'Assemblée fédérale pour que le personnel sache à quoi il peut s'attendre.

Une discussion assez vive s'est engagée sur la demande de la journée de huit heures dans les établissements et entreprises de transport fédéraux. Le représentant du Conseil fédéral a établi que l'introduction uniforme de la journée de huit heures constitue une impossibilité au point de vue pratique; mais il a déclaré que, lors de la révision de la loi sur le travail, l'autorité tiendrait compte des vœux du personnel en ce qui concerne les heures de travail.

La séance a été levée à 8 heures, puis la conférence s'est ajournée à aujourd'hui, jeudi, à 3 heures.

Les demandes du personnel fédéral

Le Conseil fédéral a décidé que tous les fonctionnaires et employés de la Confédération, y compris ceux des Chemins de fer fédéraux, ainsi que les ouvriers permanents des établissements et ateliers fédéraux, à l'exception des ouvriers de l'administration militaire fédérale ayant droit au supplément de rattachement de guerre conformément à l'arrêté fédéral du 21 décembre 1917, recevront un subsidie du montant d'un mois de traitement ou de salaire et d'un douzième du supplément de rattachement

de guerre; le subsidie ne pourra toutefois dépasser la somme de 300 fr. Le personnel exclusivement au service de la Confédération ou de l'administration fédérale, ainsi que le personnel auxiliaire, recevront une avance d'un dixième du revenu annuel, y compris le supplément de rattachement de guerre de 1918, mais cette avance ne dépassera pas 300 fr. Ces avances seront versées à l'occasion du paiement des salaires du mois d'août pour le personnel à traitement mensuel et lors de la deuxième journée de paye du mois d'août pour le personnel qui est payé tous les 15 jours. Les fonctionnaires et ouvriers entrés au service de la Confédération après le 1^{er} janvier 1918 n'auront droit à ces avances que s'ils ont au moins trois mois de service à la fin du mois d'août.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journé du 30 juillet

Paris, 31 juillet.

Communiqué français du 31 juillet, à 3 heures après midi : Les Allemands ont attaqué après un fort bombardement les nouvelles positions françaises à l'est d'Orchely-le-Château. Les Français ont repoussé l'assaut allemand et ont maintenu intactes leurs lignes sur la rive droite de l'Oureq. De vifs combats se sont livrés au nord-est de Fère-en-Tardenois. Le village de Serres a passé de mains en mains. Il a été finalement enlevé par une contre-attaque américaine.

De nombreux coups de mains allemands près de Menil-Saint-Georges, à l'est de Montdétier, au bois Le Prêtre, sur la rive droite de la Meuse et dans les Vosges n'ont obtenu aucun résultat. De leur côté, les Français ont effectué une incursion dans les lignes allemandes au nord-est de Perthes-les-Hurlus et ont ramené des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

Berlin, 31 juillet.

Communiqué allemand du 31 juillet, après midi :

Groupe d'armées du prince de Bavière : En Flandre, très grande activité des reconnaissances. Dans une nouvelle attaque contre Merris, cette localité est restée aux mains de l'ennemi. Feu violent, de bon matin, au nord d'Albert et au sud de la Somme; la journée s'est passée tranquillement.

Groupe d'armées du prince impérial : Sur le champ de bataille principal de la journée du 29, entre Hartennes et l'ouest de Fère-en-Tardenois, l'infanterie ennemie, après sa défaite du 29 juillet, est restée inactive. Nous avons repoussé une forte attaque devant Saponay (nord-ouest de Fère-en-Tardenois).

Entre Fère-en-Tardenois et le bois Meunier (au nord de la forêt de Ris), les Français et les Américains se sont éancés de nouveau à l'assaut vers midi, en formations profondes. Leurs attaques ont subi un échec sanglant; dans le bois même, six assauts consécutifs de Français se sont effondrés; notre infanterie a poursuivi par places l'ennemi battu et s'est établie sur le terrain en avant de nos lignes.

A l'est de Fère-en-Tardenois, l'ennemi a renouveau, le soir et pendant la nuit, ses attaques inutiles. D'autres attaques ont également échoué près de Romigny.

Nous avons fait, dans les combats de ces jours derniers, plus de 4000 prisonniers; ce qui porte à 24,000 le nombre des prisonniers faits depuis le 15 juillet. Nous avons abattu hier 19 avions ennemis.

Journé du 31 juillet

Communiqué allemand du 31 juillet, au soir : Sur le front de combat, le calme a régné pendant toute la journée.

La classe 1920 en France

Paris, 31 juillet.

La Chambre discute le projet de loi relatif au recensement et à la révision de la classe 1920. Plusieurs orateurs insistent sur le renvoi des vieilles classes.

M. Renaudel, socialiste, considère que l'appel préliminaire de la classe 1920 n'est pas une bonne politique. D'autres pays ont déjà incorporé cette classe, mais il faut considérer la somme totale des sacrifices de la France.

M. Abramz déclare que la France est engagée dans une guerre terrible qui lui fut imposée et qu'il s'agit de terminer le plus tôt possible victorieusement, en réunissant tous les efforts disponibles de l'Entente.

Le choléra à Pétersbourg

L'épidémie de choléra continue à prendre de l'extension à Pétersbourg. On signale 170 cas pour le 20 juillet et 209 pour le jour suivant.

Les voyages de Kerensky

M. Kerensky est arrivé à New-York incognito.

L'assant contre le Soviet russe

Les Tcheco-Slovaques prononcent Ekaterinbourg

Suivant une information de l'organe officiel Ivestia, de Moscou, Ekaterinbourg a été pris par les Tcheco-Slovaques.

Lénine proclame la patrie en danger

Au cours de la deuxième séance commune de la commission centrale du Soviet de Moscou et des organisations ouvrières tenue au théâtre et à laquelle assistaient 2000 membres, les résolutions suivantes ont été adoptées après que l'assemblée eût entendu des discours de Lénine et de Trozky :

1^o La patrie socialiste est en danger. 2^o Les grandes tâches de l'heure actuelle sont la défense contre les Tcheco-Slovaques et l'importation de blé.

3^o L'organisation la plus puissante possible doit être créée parmi les masses ouvrières pour éclaircir la situation.

4^o Il faut redoubler de vigilance à l'égard de la bourgeoisie, qui se joint partout à la contre-révolution. Le gouvernement des soviets ne doit pas être menacé par derrière. Il faut donc placer la bourgeoisie sous contrôle et pratiquer contre elle le régime de la terreur en masse.

5^o La devise de tous doit être : vivre ou mourir, expéditions en masse pour avoir du pain, instruction en masse des troupes, armement en masse, tension de toutes les forces pour la lutte contre la bourgeoisie antirévolutionnaire.

L'attentat de Kief

On mande de Berlin :

Le feld-maréchal von Eichhorn s'est éteint paisiblement le 30 juillet, à 7 heures du soir. A la suite des graves blessures qu'il avait reçues au côté gauche, des crampes cardiaques se déclarèrent vers le soir et les remèdes employés pour soutenir le cœur restèrent inefficaces.

L'adjudant personnel, capitaine von Dressler, avait succombé peu auparavant à la suite d'une grande perte de sang.

L'enquête a donné les résultats suivants jusqu'à présent : 1^o Le meurtrier, du nom de Boris Donkio, est âgé de 23 ans ; 2^o C'est un homme de confiance des socialistes révolutionnaires de gauche de Moscou. Il prétend être arrivé depuis peu de jours seulement à Kief, après avoir reçu de son parti la mission d'assassiner le général feld-maréchal. Dans ce but, il était muni d'une bombe et d'un revolver.

Donkio a déclaré être originaire du gouvernement de Rjssan. Il était arrivé de Moscou à Kief, chargé par le parti communiste d'assassiner le feld-maréchal Eichhorn.

Le feld-maréchal von Eichhorn était né en 1848 à Breslau. Il avait succédé en 1916 à Hindenburg comme chef d'un groupe d'armées opérant en Russie. C'est lui qui avait pris Kovno et Vilna.)

Nécrologie

La baronne Reventlow

La baronne Reventlow-Riechenberg, sœur du fameux critique militaire de la pangermaniste Deutsche Tageszeitung, laquelle vient de mourir à Locarno, a écrit une trentaine de romans, dont bon nombre ont été conçus et composés sur la colline d'Ascona, où la baronne aimait à séjourner depuis bien des années. Le dernier, Das Geldkomplex, a pour point de départ le dévouement des banques tessinoises, dont Mme Reventlow a été une des victimes.

Un fils de la baronne, échappé d'Allemagne, se trouve actuellement interné en Suisse.

Echos de partout

LE PIAVE OU LA PIAVE ?

Sergines élucidé dans les Annales cette petite difficulté :

Encore une question d'étymologie ! Décidément, les opinions sont si contraires que nous n'en sortirons jamais. Chaque mot nouvellement émis dans les gazettes soulève de graves problèmes, fait surgir d'ardentes contestations. Ainsi, devant la divergence des orthographes, nous sommes restés hésitants toute une journée, pour savoir s'il fallait dire le Piave ou la Piave. La lecture des feuilles parisiennes nous laissa dans l'incertitude, la moitié d'entre elles adoptant l'une, l'autre moitié l'autre.

M. Antoine Thomas prétend que, si le genre masculin l'emporte en Italie, l'usage français, depuis longtemps, est en faveur de la Piave. Ainsi l'écrivait Elisée Reclus.

En désespoir de cause, nous avons tiré au sort et opté, en fin de compte, pour le masculin. D'autres documents sont alors venus confirmer notre choix. Notre confrère l'Intransigeant, après avoir affirmé que les Italiens disent le Piave, comme le Sile, le Tevere, etc., nous rappelle la vibrante harangue que prononça Gabriele d'Annunzio et dans laquelle il parlait du mâle Piave (il maschio Piave). Devant cette autorité, nous nous inclinons. La cause est jugée. Nous devons dire le Piave.

NOT DE LA FIN

Dernièrement, un marchand de bestiaux du Midi de la France, ayant fait diriger un troupeau de vaches sur l'abattoir municipal, voulut téléphoner à cet établissement.

Distraite, la demoiselle du téléphone se trompa et lui donna la communication avec l'Hôtel-de-Ville, où le Conseil municipal tenait séance.

On juge de la stupeur du président, lorsqu'il s'entendit demander par une voix inconnue : — Est-ce que tous les vaches sont arrivés ?

Confédération

L'électricité aux C. F. F.

Les Chemins de fer fédéraux font actuellement transformer un certain nombre de wagons de voyageurs en automobiles électriques, qui seront munies d'accumulateurs et qui seront employées dans les gares de triage, afin d'économiser la houille. Les essais qui avaient été faits en vue du chauffage des locomotives avec la tourbe n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Une équipe d'ouvriers des C. F. F. pose actuellement, le long de la voie ferrée Briguesion, les poteaux sur lesquels sera établie la conduite à haute tension destinée à fournir le courant aux locomotives électriques. Le cuivre nécessaire pour l'équipement de la ligne vient d'arriver et a été transmis aux fabriques qui se chargent de la fabrication des câbles.

Une nomination professorale

Le docteur Sauerbrudi, professeur de chirurgie à l'université de Zurich, au sujet duquel il y eut un incident assez vif parce qu'un assistant de ce médecin avait été mis à l'ordre par lui dans des conditions quelque peu raides, a donné sa démission pour aller prendre un poste en Allemagne.

Le Conseil d'Etat zuricois lui a donné pour successeur le docteur Clairmont, Allemand lui aussi, et jusqu'ici professeur à Vienne. M. Clairmont passe pour le premier chirurgien d'Autriche. Il a été proposé par les suffrages du corps professoral de la Faculté de médecine ; mais le corps médical zuricois voyait cette candidature étrangère de mauvais œil et il avait pour lui le chef du département de l'instruction publique, qui proposait le docteur Henschen, médecin en chef de l'hôpital de Saint-Gall. M. Henschen n'a eu que deux voix au Conseil d'Etat.

Le directeur de l'alimentation

On sait les nombreuses démarches faites ces derniers temps par le Conseil fédéral pour trouver l'homme qualifié comme chef des services de ravitaillement. Plusieurs personnalités connues dans le monde administratif des affaires ont été présentées. On a parlé du Dr Küppeli, chef de la division de l'agriculture du Département de l'Economie publique, puis du Dr Stoll, vice-président du conseil d'administration de la maison Maggi ; enfin de M. Roussy, directeur général de la maison Nestlé.

Le choix du Conseil fédéral vient de s'arrêter sur M. Edouard de Goumoëns, lieutenant-colonel, attaché à l'état-major d'armée, ancien instructeur d'artillerie et depuis douze ans, soit de sa fondation, directeur général de l'importante société de la Viscose suisse (fabrication de soie artificielle), à Emmenbrücke, près de Lucerne.

Le lieutenant-colonel de Goumoëns, dont la famille, d'origine vaudoise, est établie à Berne depuis longtemps, est un homme dans la force de l'âge, qu'on dit énergique, rompu aux affaires et particulièrement soucieux du bien-être des classes laborieuses.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un avion étranger a survolé Chiasso

Hier, 31 juillet, de bonne heure, un avion étranger a survolé Chiasso à une grande hauteur. Les troupes de garde à la frontière ont ouvert le feu, mais l'appareil a disparu sans avoir été atteint.

ARMÉE SUISSE

Ajournements

Est ajournée la mise sur pied des unités suivantes :

- C^o de parc I, II, III/5. C^o de mitrailleuses att. II/5. C^o de sapeurs I/5. C^o de subsistances I/5. Convois de subs. de mont. II, III/4. C^o d'inf. de fort. I/167. Batterie d'art. de fort. II/9 élite. C^o inf. d'étapes III/104, II, III/105, III/106. Etat-major du bat. de pontonniers I et C^o I, II, III, IV/I. C^o du train des pont. I. C^o cycliste 19. Etat-major rég. 40 et bat. 130. C^o d'inf. mont. II/163, III/164. C^o de subst. 19.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le pain en France

La ration française de pain (300 gr.) sera diminuée temporairement d'un tiers dès aujourd'hui, en attendant de nouveaux arrivages de blé.

Plus de pommes de terre à Lyon

Il n'y a plus de pommes de terre sur le marché de Lyon, les marchands refusant de les vendre au prix prescrit.

La première semaine sans viande en Allemagne

La première semaine sans viande commença le 19 août dans toute l'Allemagne. En manière de compensation, la population recevra une ration supplémentaire de pommes de terre de sept livres.

Le manque de charbon dans les chemins de fer italiens

L'Époque de Rome signale que le manque de charbon cause d'importants retards dans le service ferroviaire à l'intérieur du pays. Il arrive parfois que, par suite de la mauvaise qualité du combustible, des trains restent en panne en rase campagne.

La pénurie d'habillements

Le Département fédéral d'économie publique

se propose de prendre prochainement des mesures pour combattre l'accaparement des vêtements et du drap par des commerçants peu scrupuleux. Il est question de monopoliser la vente du drap, qui serait réservée aux seuls commerçants qui s'occupaient de cet article avant la guerre ; en même temps, on procéderait à un inventaire de tous les stocks de drap existant en Suisse.

Marché-concours de taureaux

de Berne-Ostermundigen

Le nombre des inscriptions pour le XXI^e marché-concours de taureaux à Berne-Ostermundigen s'élève à 1370. La commission du marché-concours a décidé de ne pas prendre en considération les inscriptions entrées tardivement et celles qui ne répondent pas au programme. Les exposants sont priés de retirer, contre paiement de la finance de 3 fr., leurs inscriptions d'ici au 6 août. Passé cette date, les finances d'inscription et d'alimentation doivent être payées.

L'ÉPIDÉMIE

Dans l'armée

Le régiment d'infanterie de montagne valdois N^o 5 a perdu 19 hommes.

Un soldat de la Compagnie de mitrailleurs II/18, Ferdinand Kammer, de Ried-Alteuil (Haut-Vaudois), âgé de 21 ans, est mort à l'hôpital militaire de Bienne.

Aux Brenets, une demoiselle qui avait soigné un soldat de la police de l'armée et avait pris son mal est morte victime de son dévouement.

On mande de Neuchâtel qu'une interpellation sera déposée au Grand Conseil sur l'insuffisance notoire de l'organisation sanitaire à Colombier, au début de l'épidémie.

Le 26 juillet, deux soldats du bataillon valaisan 89 sont morts victimes de l'épidémie ; c'est le convoyeur Joseph Thanast, de Wyler, âgé de 23 ans, et le trompette Joseph Gruber, de Saint-Nicolas, âgé de 31 ans.

La question des églises

On nous écrit de Lugano, le 30 : Un correspondant du Docteur fait écho à la Gazzetta et réclame aussi que, à cause de l'épidémie, « l'on mette pour quelque temps les verrous aux portes des églises ». Il trouve que l'accord conclu entre le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique « n'est pas radical ». En effet, il ne porte pas l'empreinte scellée. Bien plus que l'hygiène, certaines gens ont à cœur l'antidécadentisme.

A Berne

Il y a eu 11 décès, mardi, dans la ville fédérale.

A La Chaux-de-Fonds

Il y a eu huit décès, mardi, au « grand village ».

Au Tessin

On nous écrit de Lugano, le 31 juillet :

La grippe, en diminution à Lugano, s'est mise à sévir dans le Locarno, à Brissago, à Ascona et dans le Val Maggia. A Locarno, l'autorité militaire transforme le Collège Saint-Charles (dirigé par les Assomptionnistes et installé dans l'ancienne villa Frédéric Halli) en hôpital pour les soldats frappés de l'épidémie dans le Spraceneri. Les soldats convalescents (environ soixante) occupent le vaste local de l'Ecole normale féminine.

A Neuchâtel

On signale la mort de M. Tartaglia, professeur de sténo-dactylographie à l'Ecole de commerce de Neuchâtel. Il était âgé de 47 ans.

Chez M. Tartaglia, la maladie a pris une tournure particulièrement tragique. Le mal s'est porté au cerveau et a occasionné un accès de délire ininterrompu, d'une violence terrible.

A St-Gall

Le nombre des cas de grippe signalés du 21 au 27 juillet, dans le canton de Saint-Gall, a atteint 1069, dont 488 dans la ville de Saint-Gall. Le caractère de la maladie est jusqu'ici bénin. Il n'y a eu que 7 décès.

A Zoug

Dans le canton de Zoug, on a signalé jusqu'ici 142 cas de grippe épidémique. Un soldat a succombé à Oberägeri. En général, la maladie a un caractère bénin.

En Chine

Un missionnaire suédois mande que la province du Chansi septentrional est dévastée par une épidémie qui aurait déjà fait 20,000 victimes. Les malades éprouvent d'abord un violent mal de tête, puis prennent la fièvre, ont des vertiges et enfin toussent et crachent du sang, après quoi ils meurent. La maladie est effroyablement contagieuse.

A Varsovie

L'épidémie sévit depuis quelques jours à Varsovie. Le chef du cabinet polonais est malade.

Le masque recommandé

La Direction de la santé publique du canton de Zurich recommande instamment aux médecins, infirmières, etc., de se prémunir contre la contagion en adaptant un masque de gaze pendant les soins qu'ils donnent aux malades.

Il est établi que le mal se contracte par inhalation de l'air chargé de microbes qu'exhalent les malades. L'emploi du masque est donc indiqué. Assez de médecins et d'autres personnes ont payé de leur vie leur dévouement aux victimes de l'épidémie pour qu'on preme des mesures.

Une découverte

M. le professeur Sabli, médecin en chef de l'hôpital de l'île, à Berne, aurait constaté dans plusieurs cas de grippe espagnole la présence du bacille de la méningite cérébro-spinale.

FAITS DIVERS

SUISSE

L'affaire Montandon

Les déclarations connues par le notaire Jean Montandon, de Neuchâtel, sont bien supérieures à ce que nous annonçons jusqu'ici. M. Sagrald d'une somme approchant 400,000 francs, et d'autorité compétente est saisi de demandes de renseignements qui font prévoir que les détournements dépasseront ce chiffre. Ce qui étonne, c'est que l'on n'a pu établir jusqu'ici l'emploi de cet argent. Le notaire Montandon n'était pas connu pour faire des dépenses exagérées et les quelques affaires financières connues qu'il a traitées n'ont pu absorber des capitaux aussi considérables.

Un magasin de bijouterie dévalisé

Un audacieux cambrioleur a été surpris, à Genève, rue de la Croix-d'Or. Les malfaiteurs sont entrés dans une confiserie, puis ils ont percé la paroi et ont pénétré dans une bijouterie, où ils ont volé des bijoux pour une somme de 30,000 fr.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

30 juillet. — Spycher, Emile, fils d'Alfred, peintre, de Koniz (Berne), et de Marie, née Doffey, Stalden, 6.

Lehmann, Marguerite, fille de Salomon, commerçant, de Zurich, et de Germaine, née Bollag, rue Geller, 8.

Décès

29 juillet. — Grosset, Jules, fils de Joseph et d'Adèle, née Weber, d'Avry-sur-Matran et Chérens, domiciliée à Courtepin, 19 ans.

Promesses de mariage

26 juillet. — Thomet, Arthur, vôturier, d'Avry-sur-Matran, La Roche et Pont-la-Ville, né le 16 mars 1893, avec Grandgirard, Marie, de Cugy, ouvrière de fabrique à Marly, née le 13 avril 1893.

27 juillet. — Bonanomi, Paul, pasteur, de Courchayon (Berne), né le 3 août 1889, avec Rittener, Hélène, de Vevey et Château-d'Éx, domiciliée à Payerne, née le 11 avril 1894.

La petite lampe

par HENRY DU BOURE

Une bouillotte d'indignation et de mépris lui monta au cerveau. Quel homme était-ce donc, ce Champion, pour voler ainsi, basement ? Mais lui, soudain redevenu douxceux, continuait :

— Ecoutez, Marthe, je veux être franc avec vous... Ce journal m'attaque dans mon honneur, dans ma probité, de la façon la plus infamante. Il m'est pénible que M. Bonhaire le fasse...

— Il le fera sans doute à son retour...

— Oh ! plus tard, cela m'est égal, répondit Edmond vivement.

Il s'arrêta, comme fâché d'avoir trop parlé. Puis, de nouveau maché, insinuant, suppliant :

— Voyons, dit-il, Marthe, pensez-y... C'est vous-même, n'est-ce pas, qui allez me dire de le jeter, de le détruire ?... Allez, je connais vos scrupules, et jamais je n'oserais vous demander quelque chose qui eût contre votre devoir... Mais cela... une chose si simple !... Quel intérêt M. Bonhaire peut-il avoir à connaître les ouvrages dont on m'abreuve ?

— Il avait habilement mis en avant ses arguments qui pouvaient toucher la jeune fille. Elle se taisait, déconcertée, presque comique. Mais sa défiance veillait :

— Eh bien, dit-elle enfin, la main tendue,

rendez-le moi d'abord... Je réfléchirai... Et, si je puis vous obliger sans mal faire, soyez sûr que...

— Edmond recula encore d'un pas et dit :

— Non, c'est inutile, ne me demandez pas cela.

Cette réponse, son trouble évident, ouvrirent les yeux de Marthe ; et, résolue à ne pas discuter davantage :

— Edmond, dit-elle avec une fermeté qui ne lui était pas coutumière, je ne comprends rien à cette scène... Je ne sais qu'une chose, c'est que j'ai promis à M. Bonhaire de lui envoyer son courrier, et que je tiendrai ma promesse, coûte que coûte... N'abusez pas de ce que nous sommes seuls en ce moment... Une dernière fois, je vous demande de me rendre ce que vous avez pris — si vous ne voulez pas que j'appelle...

— Ah ! c'est ainsi ? cria Edmond.

D'un bond il gagna la cheminée où flambait un feu de bois ; et, arrachant brusquement le journal de sa poche, il le lança parmi les flammes. Marthe s'était précipitée ; mais à la saisir par les poignets, l'immobilité... Déjà la feuille était consumée...

— Toutes mes condoléances, ma chère belle-sœur, dit-il alors, avec un petit rire insolent. Et il sortit.

Marthe était restée accablée, comme devant un désastre. Elle ne pensait même plus à s'indigner de la conduite de son beau-frère ; mais la pensée qu'elle avait mal accompli son devoir l'écrasait de honte.

— Ah ! sois, misérable sois ! se disait-elle... J'aurais dû comprendre qu'Edmond ne pouvait venir que pour une chose de ce genre... Je n'au-

rais pas dû le recevoir seule, puisque je n'étais pas assez forte pour me défendre contre lui... Elle repassait en esprit tout ce qu'elle avait dit et fait, et n'y voyait que maladresse et naïveté.

— Comment lui ai-je permis de feuilleter ce courrier ?... De prendre ce journal ? Comment n'ai-je pas appelé tout de suite ?... C'était un voleur, je devais le traiter comme un voleur... Comment n'ai-je pas songé au feu ?

Ce qui aggravait son chagrin, c'est qu'elle ne voyait rien à faire, rien, pour réparer le mal, pour conjurer le péril qui menaçait Bonhaire. Car elle ne doutait pas qu'un danger ne le menaçât...

— Qu'il lise ce journal plus tard, cela m'est égal...

Quand Edmond avait laissé échapper cette phrase, que voulait-il dire ?... Probablement, il attendait le résultat de quelque démarche... Oui, c'est cela... Il avait dû écrire... demander quelque chose, de l'argent, peut-être... oui, de l'argent... et il ne voulait pas que le docteur, avant de lui répondre, eût pris connaissance de ce journal.

Quelles révolutions terribles pouvait-elle donc comploter, cette feuille, pour que Champion la redoutât à ce point ?

Et le docteur allait répondre, accorder ce qu'on lui demandait, se laisser duper, voler, par la faute de Marthe, complice... Complice d'une mauvaise action, d'une escroquerie...

Ah ! sois, sois !... Pourquoi ne s'être pas tenue sur ses gardes, dès que cet homme était entré dans la chambre ?

— Et maintenant, que faire ?... Il aurait fallu se procurer un autre exem-

plaire du journal brûlé... Mais comment ?... Elle n'en savait même pas le titre... Elle essaya — en vain — de le lire dans les cendres dispersées... Et ce n'était pas, non, sûrement, l'un de ceux auxquels Bonhaire était abonné, car ils étaient là, dans le courrier, tous, au complet...

— Quo faire ?... Que faire ?... Elle ne pleurait pas. Elle ne se laissait pas aller au découragement. Toute sa volonté, toute sa force, toute sa vie était concentrée dans son cerveau. Elle réfléchissait, figée dans une immobilité de statue, et les yeux fixés à terre.

Quand la pendule sonna midi, Marthe se leva comme d'habitude. Tandis que sa pensée restait attachée au même problème, ses mains faisaient les gestes coutumiers. Machinalement, elle remit un peu d'ordre sur la table, roula dans un angle de la pièce un fauteuil qu'Edmond avait déplacé, se baissa pour ramasser un papier qui traînait sur le tapis...

Elle allait le jeter au panier, ce mince papier qui elle froissait dans ses doigts et sur lequel son regard distrait errait sans se voir, quand soudain trois mots imprimés en caractères gras frappèrent ses yeux, aussi fortement, aussi impérieusement qu'un son eût frappé son oreille : la vérité financière...

Ce fut comme un choc qui la réveilla. Elle regarda, et, cette fois, elle vit.

Le papier qu'elle avait ramassé était une petite bande de couleur jaune, dont des extrémités étaient collées ensemble, en sorte qu'elle formait une sorte de bracelet. Un en-tête imprimé, se composait de ces deux lignes :

La Vérité Financière

Bureaux : 33, rue Grange-Batelière, Paris-9^e

Et au-dessous, écrit à la main, le nom du docteur, et son adresse.

D'un seul coup, dans l'esprit de Marthe, la lumière se fit :

Cette bande était celle du journal qu'Edmond avait jeté au feu...

Elle avait dû glisser lorsque, d'un mouvement brusque, il l'avait arraché de sa poche. Glissant le précieux papier dans son sac, Marthe descendait en hâte, gagna les bureaux de la rue Grange-Batelière — d'obscur et sales bureaux, délabrés, car la Vérité Financière n'était guère plus prospère que le Télégraphe sans fil — et demanda le numéro qui venait de paraître.

Une sorte de groom, contrairement, affreux et canaille, le lui apporta dans sa main sale. Elle le thupia vivement, et, tout de suite, aperçut cette manchette :

La vérité sur les mines de Herr-Horra : Courtor, Champion et C^o.

Elle eut un haut-le-cœur. Quelles tristes et répugnantes choses allait-elle apprendre sur le mari de sa sœur ?

Elle eut le courage de lire, pourtant, debout, près de la porte vitrée, sous le regard indifférent du groom à l'aspect vicieux.

En quelques instants, elle connut tout : l'existence du Télégraphe sans fil et celle des mines de Herr-Horra, le passé d'Alfred Cantor, la réputation déplorable d'Edmond, enfin la plainte en escroquerie déposée par un actionnaire.

(A suivre.)

Nouveau décès militaire

On annonce de Saignelégier la triste nouvelle du décès d'un sous-officier fribourgeois...

L'épidémie

Communiqué de la Direction cantonale de la Police et de la Santé publique :

Au début de l'épidémie, la commission de santé a invité les préfetures à prendre toutes les mesures utiles pour l'installation immédiate d'un lazaret en cas de besoin...

La station cantonale de désinfection, qui a été mise en fonctions il y a deux mois, rend de grands services à l'heure actuelle...

Les indemnités aux familles de soldats

Il nous paraît utile de rappeler quelles indemnités sont dues aux familles des soldats morts au service.

La veuve sans enfants a droit à une rente du 40 % du gain du mari défunt...

La veuve avec les enfants ont droit à une rente du 65 % du gain du mari et père défunt...

Un enfant seul, né ou à naître dans le délai légal, a droit à une rente du 25 % du gain du père défunt.

Pour plusieurs enfants, la rente peut aller jusqu'à 65 %.

Le droit à la rente s'éteint, pour la veuve, à son remariage; pour les enfants, à l'accomplissement de la 18^{ème} année révolue.

L'enfant adopté et l'enfant naturel légitime ont droit à la rente, dans certaines conditions.

S'il n'y a ni veuve ni enfants, le droit à la rente est assuré au père et mère, au grand-père et grand-mère et aux frères et sœurs sans parents, moyennant qu'ils soient dans le besoin.

Le taux des rentes a été élevé de 10 % pour 1918.

Les réclamations doivent être adressées au Département militaire fédéral, avec charge de transmettre à la commission des pensions.

Pour le Don national

La collecte pour le don national a produit, dans le district de la Gruyère, la belle somme de 16,965 fr. 42...

Dans le district du Lac, il ne manque plus que le résultat de deux communes. La quête dépassera 8000 fr.

Pour nos poupons

L'Ecole des mères a pris possession de sa maison de la rue de Moral. Désormais les consultations y auront lieu chaque mardi et vendredi, dès 4 heures.

Déjà une soixantaine de mères y ont conduit leurs nourrissons; beaucoup y viennent avec un empressement et une bonne volonté qui sont un grand encouragement...

Sous peu, la « Goutte de lait » fonctionnera selon les derniers perfectionnements et dès la fin des réparations, un petit home pour bébés souffreteux s'ouvrira sous la direction des bonnes Sœurs de l'Ecole d'infirmières...

Le comité, dirigé par le dévoué docteur Perrier, met tout son cœur et son savoir à organiser dans notre cher Fribourg la lutte contre la mortalité infantile.

Mais tant de choses manquent à la modeste petite maison!

Aussi le comité fait un pressant appel à toutes les personnes qui, ayant démenagé, se trouvent trop riches de quelques meubles; à celles dont les galets sont encombrés de choses qui ne leur servent à rien...

M^{me} Bossy, Villars-sur-Glâne; M^{me} Egger, Grand-rue; M^{me} M. de Weck, Arsenal de Pérolles.

Apostolat de la Prière

Réunion, vendredi, 2 août, à 8 h. 1/2 du soir, à l'église des RR. PP. Cordeliers. Sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le nouveau Conseil général de la ville de Fribourg a eu sa première séance hier soir, mercredi. Trente conseillers généraux sont présents à l'ouverture de la séance...

M. le syndic consulte l'assemblée pour la composition du bureau, qui est constitué, outre du syndic-président et du secrétaire de ville, de MM. Arthur Dibbey, Michel Pancherel, Gustave Mohr et Edouard Friedinger.

M. Compataux remplace M. Marcellin Berset, qui déclare n'accepter aucune réélection.

M. le syndic agit ensuite en discussion des comptes de la ville pour le dernier exercice.

M. Romain Weck et M. Marcellin Berset émettent quelques observations, le premier comme directeur des Finances, le second comme rapporteur de l'ancienne commission des comptes.

M. Charles Meuwly voudrait plus de détails dans la rubrique des impôts, notamment de l'impôt sur les fortunes.

M. Pliot demande des explications sur la présentation tardive des comptes.

M. le Directeur des Finances et M. le Syndic répondent que les mobilisations, en restreignant le personnel, retardent l'élaboration des comptes.

M. Meuwly propose, au nom du groupe socialiste, une modification de l'impôt sur le mobilier, en vue d'atteindre surtout les membres de luxe.

MM. le Syndic et le Directeur des Finances acceptent la mise à l'étude de cette proposition, en faisant remarquer que l'impôt a été renouvelé l'an dernier pour une période de cinq ans.

Section II. Finances. — Recettes : 877.159 francs 80 (750.577 fr. au budget). Dépenses : 346.357 fr. 08 (343.173 fr. au budget).

Section III. Instruction publique. — Recettes : 32.619 fr. 59 (33.517 fr. au budget). Dépenses : 357.885 fr. 40 (320.890 fr. au budget).

Section IV. Police. — Recettes : 38.447 fr. 95 (42.300 fr.). Dépenses : 57.793 fr. 02 (52.812 francs).

Section V. Forêts. — Recettes : 34.417 fr. 50 (17.050 fr. au budget). Dépenses : 61.426 fr. 54 (15.520 fr.).

Section VI. Cimetière. — Recettes : 4.658 fr. (5.400 fr. au budget). Dépenses : 13.999 fr. 45 (12.860 fr.).

Section VII. Edilité. — Recettes : 33.017 fr. 01 cent. (17.880 fr. au budget). Dépenses : 292.488 fr. 09 (221.440 fr. au budget).

Section VIII. Travaux publics. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section IX. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section X. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XI. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XIII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XIV. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XV. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XVI. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XVII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XVIII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XIX. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XX. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXI. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXIII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXIV. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXV. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXVI. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXVII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Section XXVIII. Services divers. — Recettes : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget). Dépenses : 1.100 fr. 00 (1.100 fr. au budget).

Il montre que si, tout comme dans la mise en chantier des travaux, l'Edilité doit tenir compte de l'état précaire des finances communales. C'est ainsi que l'arrosage des rues a été restreint...

Le service ordinaire est ainsi liquidé. On passe au service extraordinaire. (A suivre.)

Accident

Un accident s'est produit lundi, vers midi, à l'entrée du village de Chiètres. Deux wagons descendaient la voie, sur la ligne Ferenbalm-Chiètres. Au même moment, les barrières du passage à niveau n'étant pas fermées, un char traversa la voie...

L'accident du Sépey

Sœur Similiane, religieuse franciscaine de Jolimont, la victime de l'accident survenu sur la route du Sépey et que nous avons relaté hier, va aussi bien que possible. La pierre qui s'est détachée de la montagne l'a atteinte à la tête. Les sapsins, puis le parapluie que la religieuse portait pour se garantir des rayons du soleil ont heureusement amorti quelque peu le choc.

Ravitaillement en pommes de terre

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

Le Conseil d'Etat, conformément à la décision du Département fédéral de l'économie publique du 17 juin 1918, vient de prendre un arrêté organisant le ravitaillement en pommes de terre, selon les principes suivants :

1^o Dès le 1^{er} août, l'achat de pommes de terre ne peut avoir lieu que contre production de la carte ou de bons.

2^o Dans les communes urbaines, ou les centres industriels, sont les communes de Fribourg, Bulle, Gruyères, Broc, Romont, Estavayer, Montilier, Châtel-Saint-Denis, le ravitaillement se fera au moyen d'une carte provisoire donnant droit à l'achat de 25 kilogrammes de terre par personne.

3^o Dans les communes rurales, les offices communaux délivreront aux personnes qui n'ont pas cultivé de pommes de terre, ou qui en ont cultivé une quantité insuffisante pour leur alimentation, des bons provisoires d'achat.

4^o Les producteurs recevront également une carte sur laquelle seront inscrites toutes les quantités de pommes de terre livrées à la consommation, soit directement aux consommateurs, soit sur les marchés.

5^o Des cartes définitives pour l'achat de pommes de terre seront délivrées probablement dans le commencement du mois de septembre.

6^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

7^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

8^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

9^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

10^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

11^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

12^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

13^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

14^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

15^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

16^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

17^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

18^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

19^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

20^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

21^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

22^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

23^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

24^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

25^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

26^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

27^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

28^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

29^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

30^o Les producteurs sont avisés que, à partir du 1^{er} août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors de la commune.

Sur le front occidental

Bulletin français

Communiqué officiel du 31 juillet, à 11 h. du soir :

Sur l'ensemble du front de bataille, la journée a été marquée par des actions d'artillerie. Entre Montdidier et l'Oise, un coup de main ennemi au nord d'Antheuil n'a obtenu aucun résultat.

Commentaires Havas

(Havas.) — Au cours de la nuit de mardi, les Allemands ont exercé de puissantes réactions sur les positions que nous leur avions enlevées à l'est d'Onchy-le-Château. Mais ils n'ont pu reprendre ni Grand-Rozoy, ni la butte de Chamont, ni Camy. Nos positions ont été intégralement gardées. Au nord-est de La Fère-en-Tardenois également, nous avons réalisé quelques progrès.

Le village de Seringes, disputé avec opiniâtreté, est resté finalement au pouvoir des Américains, après avoir passé de main en main.

La journée de mercredi a été marquée par la stagnation complète des opérations. Il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie, mais l'artillerie, de part et d'autre, demeure active. Les deux adversaires s'observent.

Bulletin américain

Communiqué officiel du 31 juillet, à 9 heures du soir :

La nuit dernière, l'ennemi a renouvelé ses contre-attaques sur la ligne de l'Oureq, dans la région de Seringes et de Nesles, des détachements qui nous avaient attaqués, ont momentanément pénétré dans nos lignes. Engagés et battus par le feu de nos mitrailleuses, tous les hommes ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

Au sud-ouest du bois de la Meunière, après un dur combat à la baïonnette, nos troupes ont refoulé l'ennemi dans le bois.

Nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

En outre, nous avons pris le bois des Grimpeilles et atteint le village de Clerge.

parablement unis dans cet esprit. Votre union commune et votre invincible volonté apporteront la victoire dans la lutte pour le droit et la liberté de l'Allemagne. Que Dieu le veuille !

L'attentat de Kief

Berlin, 1^{er} août. (Wolff.) — La Vossische Zeitung apprend ce qui suit au sujet de l'attentat de Kief :

Le meurtrier a agi avec une grande audace. La rue dans laquelle se trouve de palais habité par le feld-marchal est gardée par des postes allemands, qui sont placés à courte distance l'un de l'autre.

Le feld-marchal venait à pied du Casino, se dirigeant vers le palais, situé de l'autre côté de la rue. Le meurtrier arrêté est originaire de la Russie septentrionale et se nomme Donzof. Après le meurtre, l'hetman Skoropadsky s'est immédiatement rendu sur les lieux et a porté secours au feld-marchal et à son adjoint.

Plus tard, l'hetman s'est rendu auprès du ministre allemand pour lui exprimer ses condoléances. Le manifeste que l'hetman a publié exprime l'indignation du gouvernement ukrainien et sa tristesse de voir que le grand et irréparable ami de l'Etat ukrainien soit tombé par la main de l'ennemi.

L'enquête n'est pas encore terminée. Les preuves recueillies démontrent qu'un complot avait été également projeté contre la vie de l'hetman.

Les monopoles de l'Etat russe

Moscou, 1^{er} août. (Wolff.) — Selon la Pravda, les représentants des puissances neutres à Pétersbourg ont protesté énergiquement contre la nationalisation de l'industrie du naphte, prescrite par l'arrêté du 20 juillet.

Pour les pertes éventuelles que subiraient les ressortissants neutres, par suite de la nationalisation une indemnité sera demandée.

Un « as » belge décoré

Le Havre, 1^{er} août. (Havas.) — A l'occasion de la 21^{ème} victoire du sous-lieutenant Coppels, « as » des Belges, le roi Albert lui a remis, au cours d'une cérémonie officielle, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold. Le roi, qui était accompagné du prince Léopold, a félicité l'aviateur, ainsi que le général Villain, chef d'état-major de l'armée belge.

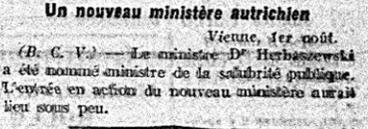
Un nouveau ministre autrichien

Vienne, 1^{er} août. (B. C. V.) — Le ministre Dr Herbaszewski a été nommé ministre de la santé publique. L'entrée en action du nouveau ministre aura lieu sous peu.

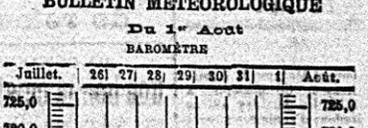
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 1^{er} Août

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.



TEMPS PROBABLE

Zurich, midi, 1^{er} août.

Beau; chaud; vent faible.

Beau; chaud; vent faible.

Beau; chaud; vent faible.

Beau; chaud; vent faible.

Beau; chaud; vent faible.

Beau; chaud;

†
La Batterie de campagne 18 a le regret de faire part du décès de
SERGEANT-MAJOR
Charles HEIMO
décédé à l'Hôpital de Saignelégier, en service actif.
Le commandant de la Batterie 18 :
CHAUVET,
1^{er} Lieutenant.
R. I. P.

†
Madame Berthe Heimo-Jaquier et ses enfants Jean, Charlotte, Ernest et Marcel, à Bulle ; Monsieur et Madame Antonin Heimo, à Bulle ; Monsieur Ernest Heimo, à Paris ; Messieurs Félix et Raymond Heimo, à Bulle ; Mlle Marguerite Heimo, à Bulle ; Monsieur et Madame Marcel Rappo et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur et Madame Théophile Jaquier, à Bulle ; Mademoiselle Odile Jaquier, à Bulle ; Les familles Pasquier, Heimo, Jadet, Mivelaz, à Bulle ; M. et Mme, Page, Schmid, Bachler, Chapuis, Dabry et Pidoor à Frubourg et Villars-sur-Glâne ; Humbert, à Annemasse ; Corson, à West-Hoboken ; Pâtet et Wersch-Jaquier, à Baden ; Jaquier, à Lausanne et Zurich ; Delley-Oberson, à Portalmann, et leurs parents ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles HEIMO
charcutier
Sergent-major, Batterie 18
leur cher époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, neveu et cousin, décédé à l'Hôpital militaire de Saignelégier, le 31 juillet, à 3 1/2 heures du matin, dans sa 31^{me} année, muni des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Bulle, le 1^{er} août, à 9 heures du soir.
R. I. P.

†
La Société d'artillerie de la Gruyère a le regret de faire part du décès de son regretté ancien président
Monsieur Charles HEIMO
sergent-major, Batterie 18
mort au service de la patrie.
L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le 1^{er} août, à 9 heures du soir.
Prière aux membres d'y assister nombreux.
R. I. P.

†
Monsieur et Madame J. Rouiller, professeur de musique, à Romont, et les familles alliées ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de leur cher dernier-né
Dominique
enlevé soudainement à leur affection le 30 juillet, à l'âge de 11 mois.
L'enterrement aura lieu à Romont, vendredi 2 août, à 4 heures après midi.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
MADMOISELLE
Gabrielle von der WERD
sera célébré à Marly, samedi 3 août, à 8 heures.
R. I. P.

Monsieur et Madame Mivelaz et leur famille, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bis sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.
La famille d'Anna Zehren, tailleur, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de la frapper.
R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
MADMOISELLE
Gabrielle von der WERD
sera célébré à Marly, samedi 3 août, à 8 heures.
R. I. P.

Monsieur et Madame Mivelaz et leur famille, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bis sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.
La famille d'Anna Zehren, tailleur, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de la frapper.
R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
MADMOISELLE
Gabrielle von der WERD
sera célébré à Marly, samedi 3 août, à 8 heures.
R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Max de BUMAN
sera célébré à l'église du Collège, vendredi 2 août, à 8 1/2 heures.
R. I. P.

†
Monsieur Charles Muller ; Mademoiselle Maris-Sophie Muller et son fiancé, Monsieur Albert Oury ; Madame veuve Aug. Kroug, à Genève ; Madame veuve Jules Kroug, à Genève ; Monsieur André Muller, à Bern, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Philippine MULLER-KROUG
Tertiaire de Saint-François
leur chère épouse, mère, belle-sœur et parente, décédée pieusement, le 31 juillet, dans sa 61^{me} année, munie des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu vendredi 2 août, à 3 1/2 heures, à la collégiale de Saint-Nicolas. Départ du domicile mortuaire, Grand'Rue, 46, à 3 1/4 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

†
Le Cercle d'études de l'Union des Travailleuses a le regret de faire part à ses membres de la mort de
MADAME
Philippine MULLER
mère de leur société dévouée. L'office d'enterrement aura lieu à Saint-Nicolas, le 2 août, à 8 1/2 heures.
R. I. P.

†
H. DOUSSE
Médecin-dentiste
BULLE
et **CHATEL-ST-DENIS**
de retour
ON DEMANDE
une bonne cuisinière

Carrière de Neirivus
ON ENGAGE toujours
bons mineurs
trancheurs
& tailleurs de pierres
S'adresser à Léon Gurtner, ALBEUVÉ, 4167.

Cuisinière
demandée
Cherel, Schenberg, 16, Fribourg, 4203.

Myrtilles fraîches
caisses de 5 kg. 10 fr. 50 franco.
Morganti & Co., Lugano.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Max de BUMAN
sera célébré à l'église du Collège, vendredi 2 août, à 8 1/2 heures.
R. I. P.

VOUS TROUVEREZ
AUX
Librairies St-Paul
Place St-Nicolas
& Avenue de Pérolles
FRIBOURG
les livres suivants :
Guide du Samaritain
par Dr Carlo de Marval
Prix : 2 fr. 50
Précis d'hygiène
par Causlier
1 fr. 50

La Médecine pour tous
par Dr Régner
2 fr. 50
ON DEMANDE
pour tout de suite ou date à convenir
appartement
4 à 5 chambres
Adresser offres à Confiserie Leininger, Avenue de la gare, Fribourg, 4225

Collège Saint-Michel
Qui s'intéresserait à recevoir des livres envoyés au collège ? Bonnes conditions
Pour renseignements, écrire sous P 97, poste restante, Broc, 4223

Garde-malade diplômée
catholique, au courant de tout le travail de salle d'opération, est demandée pour petits cliniques chirurgicales (4-6 lits). 4236
Adresser copies de certificats et photo, sous P 2159 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

On demande
DEMOISELLE
Suisse, Française, ou Anglaise, de 10 à 35, catholique, célibataire, pouvant voyager avec de très bonnes recommandations pour donner tous les soins à demoiselle de santé délicate. On répondra seulement aux offres réelles sans toutes ces conditions. Envoyer offres avec photo et copies de certificats sous chiffres X 15871 X à Publicitas S. A., Genève, 4237

Pour
Transport de billons du
Mouret à la Tour
la Société Nestlé engage encore des
CHARRETIERS
S'adresser au bureau.
COUTURIÈRE
demande tout de suite bonne ouvrière et apprentie. 4227
S'adresser sous P 4497 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Teinturerie de Morat (S. A.)
MAISON DE PREMIER ORDRE
Travail prompt et soigné
PRIX MODÉRÉS
Usine à Morat. — Magasin et dépôt à Fribourg : Grand'Rue, 6 (M^{me} Moret) ; Avenue de Pérolles (M. Nussbaumer, marchand-tailleur).
LAVAGE CHIMIQUE
Teintures dans les nuances les plus modernes
Articles de dail sont exécutés immédiatement

VENTE DE TERRAIN
avec pépinière
Le vendredi 16 août, dès 2 h. après midi, dans une salle particulière de l'annexe des XIII Cantons, a Belfaux, on vendra les immeubles ci-après : Art. 14, Sur les Grands Essets, commune de Belfaux ; N^o 174, hangar, pré et champ de 91 ares 87 centiares. Sur cet art. se trouve une pépinière avec 3000 arbres en plein rapport.
L'exposant : M^{me} Augustin SIMON, pépiniériste, Fribourg, Route de la Glâne.

En vente aux Librairies Saint-Paul
Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG
Dr André Simon. — L'ordre des Pénitentes de Sainte Marie-Madeleine en Allemagne, au XIII^{me} siècle. Fr. 7.50
Henri Le Floch, S. Sp. — Les élites sociales et le sacerdoce. 1.—
R. P. Frédéric-William Faber. — Le Créateur et la créature ou les Merveilles de l'amour divin. 3.50
A. de Poulpignat, O. P. — L'objet intégral de l'apologétique. 4.80
P. Joseph Michel S. J. — La première communion des tout-petits préparée dans la famille. 3.—

EAU 555 DE COLOGNE
CLERMONT & FOUET GENEVE
Extra-triple Extra-vieille
Embellit le teint
vivifie la peau, enlève les rides
Son parfum délicieux et rafraîchissant purifie et assainit l'air des appartements



Une auberge de campagne demandée
une jeune fille
propre et honnête pour aider au ménage et servir au café.
S'adr. par écrit à Publicitas S. A., Fribourg, sous P 4483 F.

MODES
Jeune et bonne ouvrière demande engagement dans bon établissement. 4235
Offres sous chiffres P 4506 F à Publicitas S. A., Fribourg.

R. MENDLY
Médecin-vétérinaire
Grand'Rue, N^o 56
FRIBOURG
Téléphone 4.23
Castration des vaches
On achèterait d'occasion
MEUBLES
de chambre à manger et salon ainsi qu'un lustre électrique
S'adresser sous P 4471 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Fréd. Hanselmann
— Place de la gare —
Coiffeur
pour
Dames et Messieurs
Postiches-Manicure
Massage facial

A LOUER
le magasin
rue de Lausanne 65, avec dépôt si on le désire. 4130
S'adresser à Eug. Hertling, Tour Henri, 10.

Teinturerie de Morat (S. A.)
MAISON DE PREMIER ORDRE
Travail prompt et soigné
PRIX MODÉRÉS
Usine à Morat. — Magasin et dépôt à Fribourg : Grand'Rue, 6 (M^{me} Moret) ; Avenue de Pérolles (M. Nussbaumer, marchand-tailleur).
LAVAGE CHIMIQUE
Teintures dans les nuances les plus modernes
Articles de dail sont exécutés immédiatement

VENTE DE TERRAIN
avec pépinière
Le vendredi 16 août, dès 2 h. après midi, dans une salle particulière de l'annexe des XIII Cantons, a Belfaux, on vendra les immeubles ci-après : Art. 14, Sur les Grands Essets, commune de Belfaux ; N^o 174, hangar, pré et champ de 91 ares 87 centiares. Sur cet art. se trouve une pépinière avec 3000 arbres en plein rapport.
L'exposant : M^{me} Augustin SIMON, pépiniériste, Fribourg, Route de la Glâne.

En vente aux Librairies Saint-Paul
Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG
Dr André Simon. — L'ordre des Pénitentes de Sainte Marie-Madeleine en Allemagne, au XIII^{me} siècle. Fr. 7.50
Henri Le Floch, S. Sp. — Les élites sociales et le sacerdoce. 1.—
R. P. Frédéric-William Faber. — Le Créateur et la créature ou les Merveilles de l'amour divin. 3.50
A. de Poulpignat, O. P. — L'objet intégral de l'apologétique. 4.80
P. Joseph Michel S. J. — La première communion des tout-petits préparée dans la famille. 3.—

LES
Feux d'artifice
sont arrivés
F. MAYOR Fils
FRIBOURG
69, rue de Lausanne

ROMONT
Cabinet dentaire E. Comte
Paul Reymond
Méd. Chir. Dentiste, successeur
Consultations tous les samedis
Maison Grand, Président

ON DEMANDE
un apprenti
bien recommandé
Entrée immédiate. 4189
S'adresser à M. Henri Nordmann, Fribourg.

SECURITAS
succ. de Chippis demande pour tout de suite quelques gardes de confiance. Pour commencer, salaire de 200 fr. 4197
S'adresser : Intendance, "Securitas" Chippis Valais.

PUISSANT
DÉPURATIF du sang
Ferment pur de raisins des Pays Chauds
préparé par Hl. Burmann, à la Chaux, Le Locle.
Sans rival contre boutons, eczéma, diabète, etc., etc.
Seuls dépositaires p^r Fribourg :
Grande Pharm. Centr.
Bourgniecht et Gottrau.

A LOUER
une jolie chambre meublée et une non meublée, bien situées. 4155
S'adresser sous P 4418 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
un bon cheval
de 5 ans, pour la campagne.
S'adresser à Paul Bucher, Route de la Glâne, Fribourg.

A VENDRE
superbe montagne de 250 poses environ, près de 500 m² de bois abattable, 4 puits, 2 chalets, grande facilité pour exploitation. Rapport : 80 têtes de bétail. A enlever tout de suite.
S'adresser à l'Agence Immobilière & Commerciale fribourgeoise S. A., 79, rue de Pont-Su-pendu, Fribourg. Téléph. 4.33.

CAFÉ à remettre
Pour cause imprévue, bon petit café à remettre sur bon passage ; clientèle assurée, peu de frais. Adresse : poste restante, Barre, Lausanne.

Abricots du Valais
Extra 10 kilog. franco Fr. 19. 5
Gaillard Frères, Saxon.

GRIPPE ESPAGNOLE
Protégez-vous contre la contagion par l'emploi des Savons médicaux
« Acide phénique »
« ou Lysol »
marque CALLET
Seule garantie d'une activité positive
60 années de succès
En vente dans toutes les pharmacies et drogueries

LES PLANTES
médicinales, hygiène fruitière, la culture des fleurs et celle des légumes, 4 tableaux au moyen desquels il est impossible de se tromper, 80 c. pièce et port. Les Champignons comestibles, colorés 2 fr. 50. S. Henschel, Chantéron 14, Lausanne. 3694

Ameublement
trousseaux complets
Th. STRUB
Rue Marcello, 2
(Rue de Pére Girard, 10)
Téléphone 4.98
FRIBOURG
Toujours un grand choix de chambres à coucher et chambres à manger ainsi que meubles en détail en bois dur, aspin, faux-bois, etc.
à des prix très avantageux

Papiers peints
travaux choisis. Très bon marché chez F. ROPP, Ameublement, rue de Tyr, Fribourg.

A TEMPO
Utiliser les bonheurs
pour fermer vos bouteilles de conserves. 3946
Félix Decoux, Bulle.

SCIÈRIE
Pour cause de départ immédiat, on offre à vendre une usine bien installée à proximité de la frontière française et dans région boisée. Maison d'habitation grande, écurie, force électrique et hydraulique. Machines neuves. Prix excessivement avantageux. Pressant.
A la même adresse, gros lot de planches sèches à vendre. Adresser offres sous chiffres P 2187 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 4194

A VENDRE
fante d'emplot I bon chien-courant bon laccour et fort sauteur. 4177
J. Marchon, négociant, Vuisternens-en-Ogoz.

SAVON FLOREAL
Prompt envoi par poste contre remboursement de 4 fr. 50, par la Pharmacie du Jura, à Blans.

ACHAT DE CHEVEUX TOMBÉS
Les cheveux tombés sont achetés au plus haut prix du jour, à condition que les teintes ne soient pas mélangées.
Teinture de postiches et ouvrages en cheveux Grand choix de nattes à bon marché
Téléphone 88. Téléphone 88.
P. ZURKINDEN, coiffeur
En face de St-Nicolas, 71

BUREAU DE PLACEMENT pour
élèves diplômés d'école de commerce
Direction de la division commerce, du collège Maria-Hilf, Schwyz

Contre la grippe espagnole
les médicaments préconisés comme une des plus importantes mesures le nettoyage régulier des dents (avec la brosse et la Pâte dentifrice Trybol) et la désinfection de la bouche et de la gorge en se gargarisant plusieurs fois par jour. L'eau dentifrice aux herbes Trybol est depuis longtemps reconnue par les autorités médicales comme le plus efficace des gargarismes. Elle ne désinfecte pas seulement la bouche et les dents, mais elle fortifie en même temps les gencives et les muqueuses, de sorte qu'elles peuvent d'elles-mêmes mieux résister aux influences nuisibles auxquelles elles sont exposées. L'eau et la pâte dentifrice Trybol sont des produits sains de première qualité ; ils sont en vente dans toutes les pharmacies, drogueries et chez les coiffeurs.

1 REMINGTON viable d'occasion
(comme neuve) est à vendre chez L. BORLOZ, 21, rue de l'Hôpital, Fribourg. — Téléphone 175. 4139

Teinturerie Fribourgeoise
AU GRAND SAINT-MAURICE
Magasin : Rue des Epousés. — Atelier et magasin : Grand'Place, 26
FRIBOURG
Teinture et Lavage chimique
de vêtements de Dames et Messieurs, sans avoir besoin de rien découper, ainsi que de velours, couvertures de laine, gants, plumes, rideaux, tapis, bois, Mongolie, etc., etc.
Dépôt dans les principales localités du canton
Travail prompt et soigné. — Prix modérés

Location de domaine
Le 12 août 1918, dès 2 heures après midi, la commune de Rossens metra en location, par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront lues avant les mises, pour le terme de 9 ans, le
DOMAINE
qu'elle possèderière la commune d'Illens, de la contenance de 110 poses environ d'excellent terrain, avec belle maison d'habitation, vaste ferme avec pont de décharge et dépendances : grenier, four, remises, porcheries, le tout à l'état neuf.
Eau abondante et installable, moteur et lumière électrique. Entrée en jouissance le 22 février 1919.
Au moins 7 jours avant la mise aux enchères, les amateurs annonceront deux cautions solvables auprès de M. François Billiard, syndic à Rossens.
Les enchères auront lieu dans une salle particulière de la mairie de Rossens. 4089-887
Rossens, le 23 juillet 1918.
Par ordre : Le secrétaire communal.

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue.
A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

„Mercure“
La plus grande maison suisse de
Cafés, Thés et Chocolats
Autres spécialités :
Confitures, Conserves
Biscuits, Bonbons, etc.
L'énorme débit de marchandises aux consommateurs mêmes en garantissant la fraîcheur et en permettant la vente aux prix du jour les plus bas.
Plus de 115 et prochainement plus de 120 succursales en Suisse.